

Allemagne

Vers la fermeture d'AEG : un drame industriel à l'ère de la mondialisation

Ingrid ARTUS *

Cela devait être une fermeture d'usine comme tant d'autres. Le 12 décembre 2005 à Stockholm, le conseil de surveillance d'Electrolux, leader mondial d'appareils électroménagers, annonce la fermeture du site de Nuremberg, au nord de la Bavière. L'entreprise est spécialisée dans la production de machines à laver, de sèche-linge et de lave-vaisselle commercialisés sous la marque emblématique d'AEG. La production doit être délocalisée vers la Pologne et l'Italie où les coûts salariaux sont nettement plus bas. 1 750 salariés sont concernés. Un projet de restructuration annoncé au printemps 2005 les avait déjà alertés et ils craignaient pour la survie du site. Le syndicat de la métallurgie IG Metall avait, en novembre 2005, proposé la négociation d'un accord de préservation de site assorti d'une réduction massive des coûts salariaux (*via* notamment la prolongation des horaires hebdomadaires de cinq heures sans compensation salariale). En consentant à une baisse

de leurs salaires, les salariés montraient qu'ils étaient prêts aux concessions. Mais ils montraient aussi qu'ils étaient prêts au conflit dont une grève d'avertissement de 24 heures en octobre 2005 donnait le premier signal. Le site continue d'afficher des résultats positifs et les salariés avaient espéré qu'une partie au moins de la production resterait à Nuremberg.

L'équipe du matin répond par une grève spontanée à l'annonce de fermeture. L'assemblée du personnel est houleuse. Les jours suivants, les manifestations et assemblées se transforment souvent en grèves sauvages¹. Les arrêts maladie augmentent brutalement ; on note quelques actions isolées de sabotage. En règle générale, des licenciements collectifs s'accompagnent en Allemagne de la négociation d'un plan social (*Sozialplan*) entre le conseil d'établissement et la direction. Dans le cas d'AEG, c'est le syndicat IG Metall lui-même qui entre en scène pour soumettre à la direction des re-

* Institut de sociologie, Université technique de Munich, Allemagne.

1. Le droit de grève est en Allemagne un monopole des syndicats, qui l'exercent dans le cadre de la négociation collective. La loi sur l'entreprise impose une obligation de paix sociale au conseil d'établissement (*Betriebsrat*), acteur central des relations sociales à ce niveau. Les grèves spontanées dans les entreprises sont illégales ; elles constituent un motif de licenciement et sont donc extrêmement rares.

ALLEMAGNE

vendications pour une « convention collective sociale » (*Sozialtarifvertrag*, voir encadré 1). Les revendications syndicales sont élevées : chaque salarié(e) doit avoir droit à une indemnité nette de trois salaires mensuels bruts par année d'ancienneté (en moyenne nationale, les indemnités de licenciement correspondent à environ 50 % d'un salaire mensuel par année d'ancienneté). La mise en place d'une société d'emploi (*Beschäftigungsgesellschaft*, voir encadré 2) fait également partie des revendications ; elle doit assurer le maintien dans l'emploi et la requalification des salariés jusqu'à fin 2010, à salaire constant. Les salariés les plus âgés bénéficieraient de conditions de transi-

tion généreuses vers la retraite. La stratégie revendicative du syndicat a pour toile de fond les sombres perspectives d'emploi d'un salariat peu qualifié, souvent issu de l'immigration, ayant en général une forte ancienneté dans l'entreprise. Seules des mesures globales, de relativement long terme, semblent pouvoir écarter le risque de pauvreté, accentué par les récentes réformes du marché du travail qui ont fortement réduit le filet de la protection sociale (Chagny, 2005 ; Veil, 2005). Il s'agit d'autre part de réagir à l'interdiction légale d'un conflit collectif en cas d'une fermeture d'entreprise qui relève de la seule décision patronale. Les grèves syndicales pour les indemnités de

Encadré 1

Plan social et convention collective sociale, deux instruments de régulation des licenciements collectifs

Dans les cas de licenciements économiques, la loi sur l'entreprise donne le droit au conseil d'établissement (*Betriebsrat*) dans les entreprises de plus de 20 salariés de négocier un plan social avec la direction. Un éventuel conflit sera tranché par une commission d'arbitrage paritaire. Les plans sociaux fixent généralement les indemnités de départ, non obligatoires en Allemagne (contrairement à la France). A partir des années 1990, les plans sociaux sont de plus en plus nombreux à prévoir la création de sociétés d'emploi et de qualification (*Beschäftigungs- und Qualifizierungsgesellschaften*, encadré 2). Récemment, les syndicats adoptent de nouvelles pratiques devant les suppressions d'emplois. Ils tendent à ne plus abandonner aux seuls acteurs d'entreprise la gestion de la réduction des effectifs, mais à intervenir eux-mêmes *via* la négociation d'une « convention collective sociale » (*Sozialtarifvertrag*). Les négociations se déplacent dès lors du niveau de l'entreprise vers celui de l'organisation de branche. Alors que le *Betriebsrat* est soumis à une obligation de paix sociale lors des négociations d'un plan social, le syndicat peut, lui, appeler à la grève. Chez le producteur de cartes électroniques Infineon à Munich, l'IG Metall de Bavière a ainsi réussi, après une grève d'une semaine, à tripler les indemnités initialement proposées par l'entreprise.

A plusieurs reprises, les employeurs ont porté plainte devant les tribunaux, contestant la légalité de la stratégie syndicale qui, selon eux, enfreint l'obligation de paix sociale qui s'impose aux signataires de conventions collectives. Ils n'ont pas jusqu'ici obtenu gain de cause. La possibilité d'une plainte devant le Tribunal fédéral du travail voire devant la Cour constitutionnelle est actuellement à l'étude (Seith 2006).

licenciement peuvent toutefois, selon la jurisprudence actuelle, être organisées dans le cadre de négociations d'une convention collective sociale – même si les revendications semblent *a priori* exorbitantes. Les indemnités ne sont d'ailleurs pas le véritable enjeu du conflit chez AEG. Le personnel lutte pour la survie du site.

Deux rounds de négociation ont lieu début janvier 2006, ponctués de plusieurs grèves d'avertissement. Comme la partie patronale ne présente toujours pas d'offre concrète lors de la deuxième rencontre, IG Metall suspend les négociations et prépare un référendum sur la grève. Celui-ci recueille 96,3 % de voix favorables ; c'est le meilleur résultat dans l'histoire d'IG Metall. La grève illimitée commence le 20 janvier. Elle s'étendra deux semaines plus tard à deux unités de logistique qu'AEG vient d'externaliser – pour les rattacher à la convention collective du commerce à la place de celle de la métallurgie. Ce changement de convention collective peut induire jusqu'à 45 % de baisses de salaire. Un ouvrier de maintenance semi-qualifié perdrait 400 € par mois et un employé hautement qualifié toucherait un salaire mensuel de 2 500 au lieu de 4 500 €. La grève contre les reclassements bloque les deux entrepôts les plus importants d'AEG, empêchant la livraison de dizaines de milliers de lave-vaisselle et de lave-linge. Simultanément, le Sozialforum Nürnberg¹ appelle au boycott des produits Electrolux.

Le soutien local, national et même international à la grève est énorme. Des hommes politiques connus, comme le président du Linkspartei, Oskar Lafon-

taine, interviennent de façon ostentatoire lors des assemblées de grève et même le ministre social-démocrate du Travail Münterfering rend visite aux grévistes. Le front de solidarité va des courants d'extrême-gauche au ministre de l'Economie Michael Glos de la CSU conservatrice.

Plus de 3 000 salariés d'entreprises allemandes de l'électroménager et de nombreux citoyen(ne)s de Nuremberg participent à une manifestation de solidarité le 7 février. Des prêtres font sonner les cloches des églises. Des musiciens parfois très connus, comme le chansonnier Konstantin Wecker, se produisent presque tous les jours dans la tente des grévistes devant les portails barricadés de l'usine. Les salariés d'autres entreprises envoient des dons, les enfants font des dessins. La presse locale fait quotidiennement l'inventaire des livraisons, arrivant par camions entiers, de bois à brûler, d'habits et d'aliments offerts par les entrepreneurs locaux. Les chauffeurs de taxis nurembergeois organisent un cortège de voitures, les supporters du club de foot de première division de Nuremberg manifestent leur solidarité en scandant des slogans et en brandissant des banderoles au stade ; des courriers de solidarité proviennent de l'Europe tout entière. La grève rencontre un énorme écho médiatique qu'explique sans doute aussi la notoriété historique de la marque AEG. Les articles de la presse régionale et nationale sont favorables aux grévistes. Même le quotidien populiste de droite *Bildzeitung* n'hésite pas à qualifier de menteur le chef d'Electrolux, Hans Straberg.

1. Les forums sociaux (*Sozialforen*) sont des structures régionales de coordination de mouvements sociaux, qui se sont répandus au cours des dernières années. A l'origine, c'étaient des pendants locaux aux forums altermondialistes internationaux (par exemple à Porto Alegre). Ils ont gagné en importance avec la mobilisation contre les réformes du marché du travail (« lois Hartz », cf. Chagny 2005).

Encadré 2

Les sociétés d'emploi et de qualification

Les sociétés d'emploi et de qualification (*Beschäftigungs- und Qualifizierungsgesellschaften*) ont vu le jour en Allemagne de l'Est essentiellement, dans le contexte de profonde crise économique consécutive à la réunification allemande. Elles sont souvent mises en place dans le cadre de plans sociaux négociés lors de réductions massives des effectifs. Les salariés concernés peuvent généralement choisir entre une indemnité de licenciement et le maintien dans l'emploi, pendant une durée déterminée, dans ces structures. Ils continuent de toucher une certaine proportion de leur salaire.

Ce maintien dans l'emploi a l'avantage de procurer pendant une période donnée (généralement une année) un revenu (légèrement) supérieur à l'allocation chômage ; les droits à la sécurité sociale sont maintenus et le début de la période de chômage est repoussé d'autant. Les salariés bénéficient en règle générale de mesures de reconversion et de qualification ou encore d'aides à la création d'entreprises. L'objectif premier est la réinsertion dans l'emploi avant l'expiration de la société d'emploi et de qualification. Le financement des sociétés d'emploi et de qualification est assuré, pour partie, par les subventions publiques au marché du travail et, pour l'autre partie, par l'ex-employeur ; il est parfois complété par des aides européennes (cf. Kirsch et Knuth, 2001).

La direction suédoise finit par réagir à l'escalade du conflit. A plusieurs reprises, des hommes politiques de la CSU, parti conservateur bavarois, jouent un rôle de médiation. Mais l'offre patronale, avancée début février, ne correspond qu'au quart du volume des revendications de l'IG Metall : indemnités de licenciement à hauteur de 0,7 % d'un salaire mensuel par année d'ancienneté, mise en place d'une « société d'emploi » pour la durée de douze mois seulement. Le syndicat rejette l'offre comme étant très insuffisante.

Les négociations s'enlisent. L'entreprise connaît des problèmes de livraison et de gros clients commencent à annuler leurs commandes. Le chiffre d'affaires d'AEG Allemagne aurait baissé de 48 % en janvier et février 2006 – sous l'effet combiné de l'insuffisance de l'offre, de la crainte des consommateurs de ne plus trouver des pièces de rechange, et du boycott des produits

Electrolux. La firme menace d'anticiper la fermeture de fin 2007 à fin 2006 et transfère une partie de la production dans les sites italiens et polonais.

Un compromis est trouvé fin février après un marathon nocturne de négociation. Il prévoit le calcul des indemnités de licenciement selon la formule : salaire mensuel brut x nombre d'années d'ancienneté x le coefficient 1,8. Les modalités de préretraite concernent presque exclusivement les salariés à très forte ancienneté (plus de 20 ans). La société d'emploi n'aura qu'une durée d'un an et les salariés ne toucheront pas, comme ils l'avaient revendiqué, de complément salarial sensiblement supérieur à l'allocation chômage. Les indemnités n'en sont pas moins d'un niveau exceptionnellement élevé. Mais la période de protection contre le chômage assurée par la société d'emploi n'excède pas la durée habituelle d'un an (encadré 2). Et le site de Nurem-

berg sera fermé fin 2007. Accueilli sans enthousiasme, le compromis n'en recueille pas moins l'approbation d'une forte majorité de salariés qui votent pour à 81 %. Le conflit prend fin le 7 mars après presque six semaines de grève.

Une fermeture d'usine comme tant d'autres ? Au fil des semaines, la grève chez AEG « prend la dimension d'un conflit qui n'est pas sans rappeler la lutte pour la préservation de l'aciérie Krupp de Rheinhausen en 1982. Comme à l'époque, la grève mobilise une région tout entière – la classe politique, les Eglises, les associations. Et à l'instar de Krupp, la direction d'Electrolux apparaît comme le symbole du capitalisme sans cœur qui s'apprête à détruire des milliers d'emplois par pure recherche de profit »¹. La détermination des grévistes, la durée de la grève et la capacité de susciter des solidarités font du conflit chez AEG un événement quelque peu exceptionnel dans le contexte allemand de relations professionnelles plutôt consensuelles.

Electrolux comme *global player*

L'usine AEG de Nuremberg a été rachetée par Electrolux en 1994 seulement. Au cours des décennies 1970 et 1980, l'électroménager a traversé un processus de concentration sans précédent en Europe dans lequel aucun producteur britannique, français ou espagnol n'a pu préserver son indépendance. Le secteur a enregistré des gains de productivité très élevés durant les années 1990, par le recours à de nouvelles méthodes de production notamment. Mais simultanément, la demande des pays industrialisés a stagné voire reculé. L'essor des grands marchés

discount a contribué, depuis 2000 environ, à une forte érosion des prix des produits électriques. La concurrence des constructeurs asiatiques à bas prix s'est exacerbée. Alors que le volume des ventes de machines à laver est resté quasi constant en Allemagne, le chiffre d'affaires a reculé de 1,7 à 1,3 milliard d'euros entre 2000 et 2005. Bien que dans une production de masse fortement automatisée et standardisée les coûts salariaux pèsent d'un poids relativement faible comparé aux matières premières, des tendances massives à la délocalisation se sont fait jour, notamment vers les pays de l'Est européen et la Turquie. Le nombre de salariés allemands s'est réduit d'un tiers depuis 1995 ; la branche compte actuellement quelque 45 000 emplois. Les entreprises qui se maintiennent sur le marché se trouvent dans une situation économique plutôt favorable. Le concurrent allemand Bauknecht (qui fait partie du groupe américain Whirlpool) a pu augmenter ses bénéfices de 70 % dernièrement ; AEG ainsi que la société mère Electrolux n'ont pas cessé d'afficher des résultats positifs.

Avec 72 000 salariés répartis sur 43 sites, Electrolux est le plus grand producteur mondial de « produits blancs ». En 1976 déjà, la firme suédoise a racheté le français Arthur Martin et, dans les années 1980, la firme italienne Zanussi ainsi que des constructeurs allemands comme Zanker et Buderus. Mais c'est surtout le rachat de la grande société historique AEG en 1994 qui apporte à Electrolux le label de prestige « *made in Germany* » – sur lequel comptent aussi les salariés de Nuremberg préoccupés par l'avenir de leur entreprise.

1. *Süddeutsche Zeitung*, 24 janvier 2006.

ALLEMAGNE

Au processus d'expansion fait suite dès 1997 un mouvement de profondes restructurations. Le nouveau PDG d'Electrolux, Michael Treschow, récolte le surnom de « boucher » quand il annonce en juillet 1997 la suppression de 12 000 emplois dans 25 sites. La concurrence de l'américain Whirlpool ainsi que le faible rendement sur fonds propres (entre 6 et 7 % au lieu des 15 % escomptés) sont les principales raisons évoquées. Malgré des tentatives syndicales de coordination notamment dans le cadre du comité d'entreprise européen d'Electrolux, aucune stratégie de riposte commune ne voit le jour. On assiste plutôt à une logique de « surenchère internationale », durant laquelle les représentations nationales, parfois relayées par les acteurs politiques, essaient de sauver ce qui peut l'être, souvent aux dépens des autres sites (cf. Cattero, 1999). Dans l'usine historique de Nuremberg, 1 500 des quelque 4 500 salariés sont licenciés, ce qui correspond exactement au volume de suppressions de postes envisagé dès le départ par l'entreprise mère.

Le projet, rendu public en 2004, de la construction de deux nouveaux sites en Pologne – l'un dédié aux machines à laver, l'autre aux lave-vaisselle – est un signe d'avertissement pour Nuremberg. Quand le nouveau plan de restructuration est annoncé en février 2005, tout le monde comprend que cela peut bel et bien signifier la mort du site. Le plan prévoit la fermeture au niveau mondial de 14 établissements dans les pays « à hauts salaires », avec l'objectif d'économiser un milliard d'euros. La direction du groupe décline l'offre des salariés de Nuremberg de prolonger de cinq heures leurs horaires

hebdomadaires, sans compensation salariale. Le PDG d'Electrolux, Hans Straberg, fait valoir que « la baisse de coûts salariaux de 10 % ou 20 % est insuffisante à long terme ». Après l'annonce du projet de fermeture du site de Nuremberg, les actions Electrolux augmentent de 0,25 %. Ce qui fait dire à la *Süddeutsche Zeitung* que « l'évaluation soi-disant neutre du site ressemble plutôt, dans les modalités de mise en œuvre, à l'exécution d'une condamnation à mort décidée depuis longtemps ».

Le 14 février, le groupe publie son bilan d'entreprise pour l'année 2005. Le solde bénéficiaire, de 3,25 milliards d'euros en 2004, est de 1,76 milliard seulement en 2005. Ce recul s'explique surtout par l'inscription dans le bilan des coûts de fermeture du site de Nuremberg. Globalement, « le trimestre, selon les analystes, a été excellent pour le groupe suédois »¹. L'action Electrolux a augmenté jusqu'à 4 %, hausse soutenue aussi par la distribution de dividendes à hauteur de 2,2 milliards de couronnes suédoises, soit l'équivalent du budget prévu pour la fermeture du site de Nuremberg.

L'usine AEG, le contexte régional et historique

On ne peut comprendre la dimension inhabituelle du conflit d'AEG Nuremberg sans avoir à l'esprit l'enracinement de l'entreprise dans une vieille région industrielle, Mittelfranken, ainsi que la valeur hautement symbolique de la marque AEG aux yeux de nombreux citoyens allemands qui continuent d'y voir l'emblème de la qualité industrielle allemande (encadré 3).

1. *Handelsblatt*, 15 février 2006.

Encadré 3

AEG, histoire d'une entreprise allemande

Deux groupes gigantesques dominent l'industrie électrique allemande avant la Première Guerre mondiale : AEG et Siemens. Fondé par l'entrepreneur berlinois Emil Rathenau, AEG réalise d'énormes bénéfices en mettant sur le marché l'ampoule électrique Edison ; en 1907, il est devenu le plus grand groupe du monde. Au début de la Première Guerre mondiale, 66 000 ouvriers et ouvrières sont employés chez AEG. La perte des marchés étrangers est compensée par la reconversion dans l'armement. Le fils du fondateur, Walther Rathenau, abandonnant ses fonctions dans la direction opérationnelle de l'entreprise, est l'un des créateurs du parti démocratique allemand (Deutsche Demokratische Partei), formation libérale de gauche. Nommé ministre des Affaires étrangères du Reich en février 1922, il est assassiné le 24 juin de la même année par des officiers d'extrême-droite. Durant la crise économique de 1929, AEG licencie les deux tiers de ses salariés. L'entreprise est menacée de faillite en 1933, mais prospère sous le régime national-socialiste. A la fin de la guerre, elle emploie des milliers de travailleurs forcés, parmi lesquels des prisonniers juifs des camps de concentration. Dans l'après-guerre, AEG réalise de gros bénéfices durant la période du miracle économique, mais l'entreprise emblème voit s'amorcer son déclin dès les années 1960. La crise vient de la multiplicité des rachats sur fond de sous-capitalisation, de la concurrence renforcée des firmes japonaises et des erreurs récurrentes d'investissement dans des technologies sans avenir. En 1973, l'entreprise distribue pour une dernière fois des dividendes ; les marchés de la consommation s'effondrent ensuite sous l'effet du choc pétrolier. En 1979, le groupe figure parmi les cinq plus grands débiteurs de la République. L'entrée majoritaire de Daimler dans le capital d'AEG n'est plus en mesure de sauver l'entreprise. En 1994, le groupe dépose son bilan, définitivement. Il n'en reste plus que la marque (Hardt, Fasse, 2005).

Au début du 20^{ème} siècle, Nuremberg devient l'un des centres de l'industrie métallurgique et électrique allemande. Non seulement AEG, mais aussi MAN, Diehl, Siemens, Grundig, Bosch, Alcan, Triumph Adler, Hercules et beaucoup d'autres y construisent de grandes usines. Les suppressions massives des postes de travail dans la métallurgie viennent provoquer une crise profonde de l'emploi dans la région qui perd environ 60 % des emplois industriels en l'espace de quinze ans. Depuis 2000, les portails d'usines se sont définitivement fermés chez Adtranz (ferroviaire), ABB Alstom (turbines), Cebal (aérosols), Grundig (téléviseurs).

AEG était la dernière grande entreprise de production. Et l'hémorragie risque de continuer ailleurs : chez Quelle, entreprise de vente par correspondance située directement en face de l'usine AEG, 1 000 emplois sont menacés. Ici aussi, ce sont surtout des salarié(e)s peu qualifié(e)s qui sont concerné(e)s et qui devront sans doute s'estimer heureux(es) de trouver un emploi d'intérimaire après leur licenciement. Pour les plus âgé(e)s, le chômage de longue durée semble inéluctable. La lutte pour la sauvegarde de l'usine de Nuremberg est aussi une lutte contre le déclin d'une région industrielle tout entière.

ALLEMAGNE

Mais l'aura de l'usine AEG qui, à ses heures de gloire, emploie jusqu'à 6 000 ouvriers et ouvrières va bien au-delà de la région. Les machines à laver fabriquées à Nuremberg furent jadis le produit fétiche du groupe AEG ; leur diffusion dans des millions de ménages ouest-allemands valait symbole de participation au « miracle économique » et signe d'amélioration du niveau de vie. En 1994 déjà, la faillite d'AEG et le rachat par Electrolux avaient suscité les réactions véhémentes de la presse. L'économie allemande semblait en passe d'être bradée ; le rachat semblait annoncer le début de la fin de la production allemande de qualité. Le cas AEG est lourd de symboles parce qu'une entreprise historique est délocalisée à l'étranger, parce que des produits allemands de qualité sont remplacés par des produits étrangers plus bas de gamme, et parce que des emplois allemands sont transférés en Pologne – c'est en tout cas le débat reflété par les médias. A la manifestation de soutien à la grève début février à Nuremberg, l'IG Metall est allée jusqu'à utiliser le slogan « AEG, c'est l'Allemagne »¹ – mais a préféré inscrire des slogans plus neutres sur les banderoles de la délégation d'AEG lors de la manifestation européenne contre la directive Bolkestein à Strasbourg.

Une grève de 46 jours, drame industriel à l'ère de la mondialisation

Personne ne s'était attendu à une telle escalade du conflit, et moins que tous, semble-t-il, la direction suédoise du groupe. La gestion de la crise a singulièrement manqué de professionnalisme, se-

lon l'analyse d'un responsable local d'IG Metall. Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres cas de fermetures, la direction n'a pas pris soin de réduire les effectifs progressivement, par « petites tranches ». Elle ne s'est pas non plus soucieuse de l'accompagnement politique de sa démarche, omettant de nouer les contacts nécessaires avec les acteurs politiques régionaux et nationaux. Les salariés d'AEG ainsi que l'IG Metall régionale étaient avertis depuis de longs mois et pouvaient se préparer au conflit. Et enfin, le groupe en a rajouté dans la provocation, en externalisant et en restructurant les unités de logistique.

La direction du groupe Electrolux a aussi sous-estimé la combativité des salariés de Nuremberg ainsi que la détermination mobilisatrice de l'IG Metall régionale. « Ce drame industriel doit cesser », a exigé, après douze journées de grève, le directeur des sites européens. Son agacement semblait viser non seulement la résistance, estimée vaine, à des processus de mondialisation régulés par le marché mais aussi un mode d'organisation du conflit devenu rare dans un contexte de désindustrialisation et de désyndicalisation. Dans l'usine AEG, la combativité d'un grand nombre de travailleurs non ou peu qualifiés souvent issus de l'immigration s'est conjuguée avec les traditions syndicales décennales portées (non uniquement) par des ouvriers qualifiés majoritairement allemands.

On peut aussi noter les évolutions stratégiques d'une IG Metall traditionnellement attachée au consensus et au partenariat social. Après l'échec de son offre

1. Ce slogan est emprunté à une campagne publicitaire concomitante du gouvernement fédéral censé remonter le moral des Allemands dans une situation économique et sociale morose (NdT).

initiale de réduction de coûts, elle semble pour ainsi dire avoir cherché l'escalade du conflit. Il est difficile de dire si elle s'y est résolue après avoir été elle-même dépassée par le conflit¹. Sans doute le syndicat a-t-il aussi essayé de s'imposer comme acteur politique en menant des batailles plus conflictuelles pour la préservation des postes de travail.

Dans un contexte de chômage massif et persistant et de réduction des protections sociales, le thème de la sécurisation de l'emploi vient en tête des aspirations des salariés, devant les questions de salaires, selon les enquêtes syndicales. Dans le passé, les syndicats se sont surtout investis dans la création et la gestion des sociétés d'emploi et de qualification (voir *supra*). Si cet engagement a renforcé leur position d'acteurs du développement régional, il n'a guère contribué à enrayer le déclin de l'adhésion syndicale. Pour nombre de salariés notamment est-allemands, les syndicats font figure de « managers sociaux » lors de la fermeture des entreprises, et ils se voient reprocher une certaine coresponsabilité dans la suppression des emplois. La participation directe des syndicats et les possibilités d'accès à la grève *via* la négociation de conventions collectives sociales semblent autoriser une démarche plus offensive et, partant, le renforcement de la légitimité syndicale.

Le conflit d'AEG, symbolique et médiatisé, a aussi éclaté à un moment sen-

sible. Le 8 février, l'IG Metall bavaroise a lancé la négociation collective de branche avec une revendication d'augmentations salariales de 5 %. La période de paix sociale se termine le 28 mars. Des élections professionnelles pour le renouvellement des conseils d'établissement se tiennent dans la même période.

C'est donc une multiplicité de facteurs qui a contribué à donner une dimension particulière au conflit sur la fermeture de l'usine AEG de Nuremberg. Le fait que les grévistes aient mené une bataille de principe, une bataille morale, aura sans doute joué un rôle décisif. Ce n'était pas tant le montant des indemnités qui était en jeu que la légitimité de licenciements prononcés pour de simples motifs de maximisation du profit. Du point de vue économique, tant Electrolux que son usine nurembergeoise « sont dans le noir, mais ce noir n'est pas suffisamment noir à leurs yeux », selon l'expression du président du conseil d'établissement d'AEG Nuremberg, Harald Dix.

Le conflit oppose, d'un côté, des salariés à forte ancienneté, au capital social et culturel modeste et avec des craintes d'avenir très concrètes qui poussent à accepter des concessions même douloureuses et, de l'autre côté, une firme multinationale enregistrant des bénéfices record, manifestation guidée essentiellement par la logique des marchés financiers. La « voracité », supposée sans limites, des « criquets »² d'Electrolux a

1. *analyse+kritik*, 17 février 2006.

2. Pour reprendre quelques expressions fréquemment citées dans la presse. L'image des criquets est une figure rhétorique de critique anti-capitaliste, redécouverte pendant la campagne électorale par l'ancien président du SPD et actuel ministre du Travail Franz Müntefering. Elle vise les fonds d'investissements (principalement étrangers), acheteurs d'entreprises saines (notamment des PME allemandes) qu'ils vont ruiner par des exigences de rendements excessifs. L'IG Metall s'est approprié cette rhétorique notamment sous forme de dessins publiés dans son journal aux adhérents.

ALLEMAGNE

été un motif d'indignation particulièrement fort. L'ampleur des mouvements de solidarité avec AEG pointe aussi en filigrane les angoisses existentielles croissantes de larges pans de la population – devant la progression apparemment inéluctable de la mondialisation, et devant des coupes d'ores et déjà effectuées ou programmées dans le filet de la sécurité sociale. La convergence de courants divers peut être comparée à celle qui a conduit au « non » français lors du référendum sur la Constitution européenne. Le ministre président de Bavière Stoiber a justifié ainsi son engagement de médiateur dans l'affaire AEG : « Notre ordre économique doit pouvoir être acceptable pour les hommes ». L'information selon laquelle la firme suédoise aurait bénéficié de subventions européennes pour construire ses deux nouveaux sites polonais n'a sans doute pas contribué à renforcer cette acceptabilité ni à augmenter la confiance dans la capacité régulatrice des acteurs politiques. Et le compromis trouvé après 46 jours de grève suscite des sentiments mitigés. Les indemnités versées sont les plus élevées jamais obtenues par IG Metall dans un contexte pareil. Mais elles viennent sceller la fin de l'usine et des postes de travail.

*Traduit de l'allemand
par Adelheid Hege*

Sources :

Chagny O. (2005), « Les réformes du marché du travail en Allemagne », *La Revue de l'IRES*, n° 48, 2005/2, pp.3-35.

Cattero B. (1999), « Fallstudie Elektrolux-Zanussi », non publié, en version raccourcie in Eberwein W., Tholen J., Schuster J. *Die Europäisierung der Arbeitsbeziehungen als politisch-sozialer Prozeß*, München/Mering, pp.133-154.

Hardt C., Fasse M. (2005), « AEG – am Ende gescheitert », *Handelsblatt*, 23. Dezember 2005, p.9.

Kirsch J., Knuth M. (2001), « Restructurations économiques et protection des transitions : approches contrastées en France et en Allemagne », *Travail et emploi*, 87, juillet, pp.29-45.

Seith A. (2006), « Gewerkschaft macht die Beeridigung teuer », *spiegel online*, 10. Februar 2006, <http://www.spiegel.de/wirtschaft/0,1518,400194,00.html>

Veil M. (2005), « Allemagne. Les lois Hartz : plus qu'une réforme du marché du travail », *Chronique internationale de l'IRES*, 92, janvier, pp. 5-19.

Interview avec un permanent de l'IG Metall à Nuremberg, le 6 mars 2006.

Süddeutsche Zeitung, Handelsblatt, Welt am Sonntag, Junge Welt, Jungle World, Neues Deutschland, Nürnberger Nachrichten, analyse+kritik

www.handelsblatt.com/aeg, www.labournet.de, www.netzwerkit.de